

Éléments de correction ECC n°4

Sciences Economiques & Sociales – Seconde 6 – Marjorie GALY

1) Qu'est-ce que le revenu disponible ? (/2)

Revenus avant impôts (appelés revenus primaires) – prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) + revenus de transfert. Le RD est utilisé pour consommer et épargner.

2) Quels sont tous les revenus possibles des ménages ? (/2)

Les revenus du travail (salaire), les revenus de la propriété (bénéfices, loyers, intérêt ou dividendes reçus), revenus de transfert (allocations familiales, pensions retraite ou chômage, remboursements des dépenses de santé...)

3) Pourquoi peut-on qualifier les cotisations sociales de *salaire indirect* ? (/2)

Les cotisations sociales sont un prélèvement obligatoire prélevé chaque mois automatiquement sur les salaires bruts. Les salariés n'en bénéficient donc pas directement mais, en cas de maladie, chômage, retraite, enfants..., l'Etat (la sécurité sociale) verse des revenus de transfert qui sont financés par les cotisations sociales.

4) Citez 1 impôt à taux proportionnel et 1 à taux progressif : (/2)

Taux proportionnel : TVA (taxe sur la valeur ajoutée), CSG (contribution sociale généralisée)

Taux progressif : IRPP (impôt sur le revenu des personnes physiques), ISF (impôt sur la fortune)

5) En France en 2010, les 2 prélèvements obligatoires qui contribuent le plus au budget de l'Etat sont la TVA et les cotisations sociales.

Vrai

6) En France depuis 30 ans, le système des prélèvements obligatoires est de plus en plus progressif.

Faux

7) Les inégalités de patrimoine sont toujours plus importantes que les inégalités de revenus.

Vrai

8) En France en 2010, les individus aisés (les 10% les plus riches) possédait 62% de l'ensemble des patrimoines.

Vrai

9a) À partir de quelle tranche de revenu individuel le système fiscal français est-il régressif ? (/2)

P90-95

9b) Calculez le montant des prélèvements obligatoires mensuels des individus appartenant à P80-90 (/2)

Calcul : $4200 \times 48/100$

Résultat : 2016 € / mois

10) A l'aide des données pertinentes issues du graphique ci-dessus, développez 1 argument montrant que « les riches payent trop d'impôts » et un autre montrant qu' « ils ne payent pas assez d'impôts » (/4) (☞ Répondez au dos de cette feuille)

« Les riches payent trop d'impôt » car les individus du décile 20 qui gagnent en moyenne 1700€ brut par mois ne payent que 765€ de prélèvements obligatoires (cotisations sociales + impôts) par mois alors que les 0,1% des individus les plus aisés, qui gagnent en moyenne 63000€ brut par mois, payent 23940€ de PRO par mois.

Mais on peut aussi considérer que « les riches ne payent pas assez d'impôts » car le taux de prélèvements obligatoires des 10% les moins riches est en moyenne de 40% alors que celui des 0,1% les plus riches est de 38%, celui des 0,01% les plus riches de 35% et celui des 0,001% les plus riches est de 33%, c'est-à-dire un effort fiscal inférieur à celui des plus pauvres.